

DATES CLEFS DE LA CHARTRE FORESTIÈRE

2003-2017 : Projet pilote, 2 Chartes Forestières de Territoire sur le Pays Bourrian

2018-2019 : Nouvelle Charte Forestière sur le territoire du Grand Quercy

- Diagnostic de la filière forêt-bois sur le territoire
- Définition des enjeux et stratégie de la charte
- Définition du plan d'actions

Octobre 2019 : Signature des partenaires de la Charte Forestière de Territoire

2020-2022 : Mise en œuvre du 1^{er} programme d'actions 2020-2022

2023 : Lancement du 2nd programme d'actions 2023-2025

La Charte Forestière de Territoire du Grand Quercy a pour ambition de **fédérer les acteurs et les élus** pour répondre aux enjeux du territoire. Celle-ci soutient les actions initiées par les acteurs du territoire visant à **gérer durablement la forêt du Grand Quercy** ainsi que les services qu'elle offre.

Pour tout projet lié à la filière forêt-bois et pour toute question à propos de la Charte Forestière, n'hésitez pas à contacter :

Eléa Bétoulières

Chargée de mission Charte Forestière PETR Grand Quercy

ebetoulieres@grandquercy.fr

06.42.18.10.87

<https://www.grandquercy.fr/>

125 rue des Thermes

46 000 Cahors

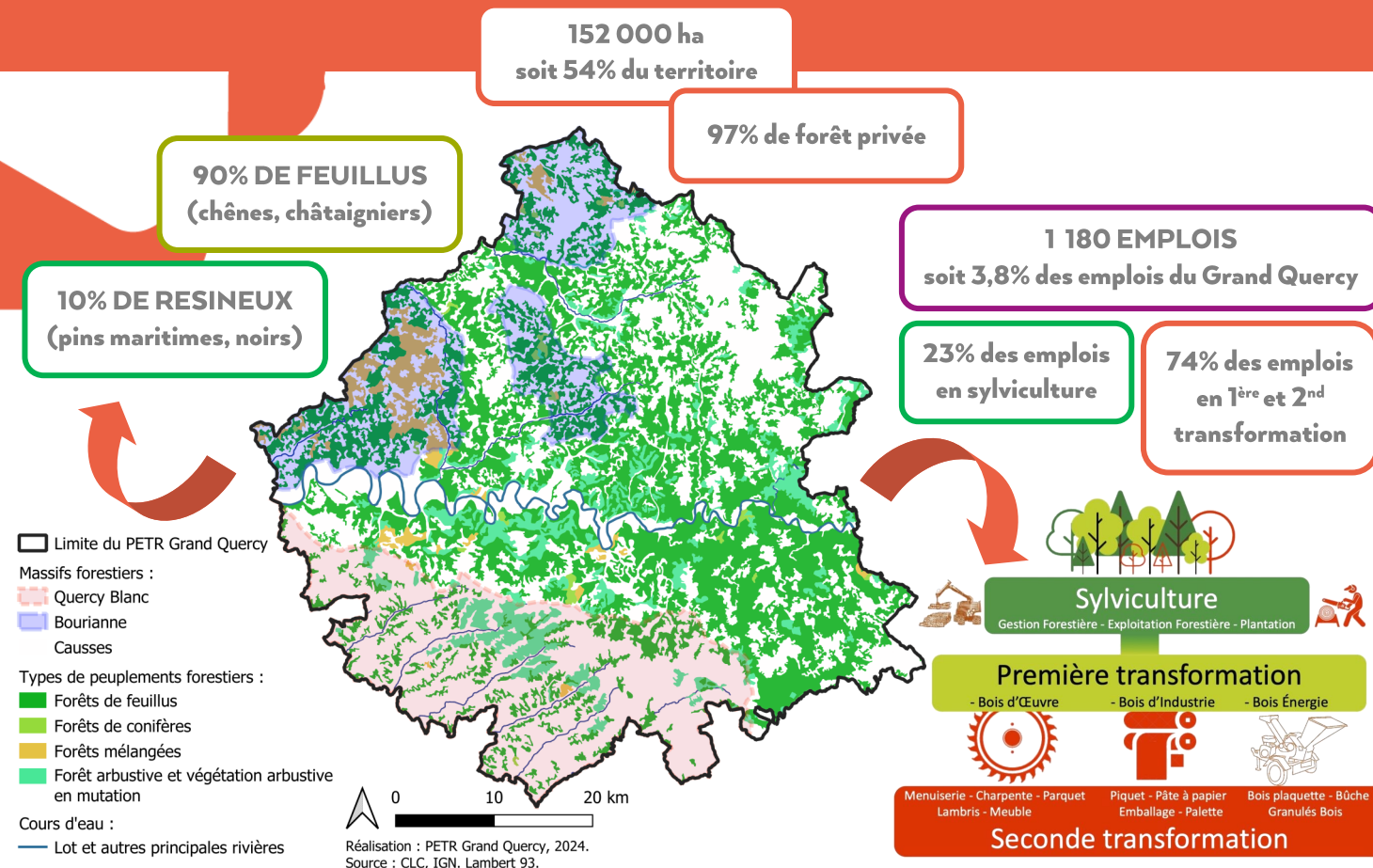
05.65.30.64.29

CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE GRAND QUERCY



LA FORÊT DU GRAND QUERCY EN CHIFFRES

LA CHARTE FORESTIÈRE ET SES STRATEGIES



Issue de la loi d'Orientation sur la Forêt de juillet 2001, la Charte Forestière de Territoire est une **démarche de concertation** initiée par les **élus** et **acteurs** du territoire. Cette démarche a pour finalité l'**intégration** de la **forêt** et de la **filière bois** dans les projets de **développement** du Grand Quercy.

La Charte Forestière de Territoire a pour objectif la mise en place de **stratégies territoriales**, déclinées en un **plan d'actions concret**, au travers de la réunion des différents élus et acteurs.

Aujourd'hui, plus de **130** Chartes Forestières de Territoire ont été mises en place en France, **14** en région Occitanie et **2** sur le **département du Lot**.

Les **axes stratégiques** de la Charte Forestière sont :

- Améliorer la qualité des boisements et favoriser leur renouvellement
- Favoriser l'utilisation du bois local
- Se mettre en capacité d'agir sur toutes les dimensions
- Informer et sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par les forêts
- Contribuer à la mobilisation et à la cohésion des acteurs

PROGAMME D'ACTIONS 2023-2025:

- Déployer un dispositif de soutien à la gestion forestière
- Identifier et soutenir les systèmes agro-forestiers
- Accompagner des collectivités à acquérir de la forêt ou à récupérer des biens sans maître
- Soutenir le développement économique des acteurs de l'amont et de la première transformation
- Elaborer un plan de Massif DFCI sur la Moyenne Vallée du Lot

- Etudier la faisabilité d'une démarche de vente locale de bois : vers une épicerie du bois
- Accompagner la commande publique dans les projets de construction, de réhabilitation ou d'aménagement
- Mettre en place un concours mobilier bois d'extérieur
- Valoriser et innover avec le bois à destination de petites constructions
- Comprendre la structuration de la filière et de l'évolution de la demande en bois-énergie sur le territoire

- Informer, sensibiliser sur la forêt du territoire et les services rendus par la forêt
- Animer la charte forestière
- Organiser la Foire Forestière du Lot
- Valoriser la filière forêt-bois auprès des jeunes